Commission de Suivi de Site 2023

Année 2022

BILAN SGS

SEVESO seuil haut par dépassement direct

Organisation et formation :

155 personnes, plus de 1000 heures de formation

Identification et Evaluation du risque d'accident majeur :

Notice de réexamen quinquennale et mise à jour de l'étude de danger, en cours d'instruction DREAL. Les modifications principales suivantes sont prises en compte : nouvelles données concernant le PCl_3 et procédé associé, cessation d'activité de Synthexim. La grille MMR modifiée est acceptable. Le scénario majorant reste inchangé et est lié à la mise en œuvre du brome.

Maitrise des procédés, maitrise d'exploitation, Gestion des Modifications

Poursuite de la mise en place de la nouvelle organisation avec une direction Technique et Industrialisation pour accompagner la croissance de l'entreprise.

Gestion des situations d'urgence :

Exercice PPI mai 2022 : scenario brome. Automatisation du remplissage de la réserve d'eau incendie. Révision du POI.

Gestion de retour d'expérience :

Enquêtes, arbres des causes, flash sécurité, REX. Pas d'accident ou d'incident notable.

Contrôle du SGS, audits et revues de direction :

Investissements 770 k€, dont la mise en place d'une production d'azote sur site, la ventilation du bâtiment B1.

4 inspections DREAL, 2 audits internes et 1 audit client

Développement durable et Responsible care

Consciente des enjeux environnementaux et sociétaux actuels et du rôle essentiel de l'industrie chimique dans la transition écologique, la société INTEROR adhère à la Charte Responsible Care® depuis 2008 et a renouvelé son engagement en 2020.

Lancée au Canada en 1985, l'initiative Responsible Care a été mise en œuvre par 62 associations chimiques dans approximativement 70 pays à travers le monde. Elle a été adoptée par l'industrie chimique européenne pour la première fois au Royaume-Uni, en 1989, avant de s'étendre à une trentaine de pays européens, sur la base du volontariat. Aujourd'hui, plus de 4 000 entreprises participent au programme Responsible Care en Europe.

La Charte mondiale Responsible Care définit l'engagement des entreprises en faveur d'une gestion sûre des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, tout en favorisant leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie et au **développement durable**. En apposant leur signature, les PDG s'engagent à mettre en œuvre l'initiative à l'échelle mondiale. En novembre 2018, la Charte mondiale a été signée par plus de 590 entreprises chimiques.

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF CHEMICAL ASSOCIATIONS

Responsible Care® Global Charter

Responsible Care is the global chemical industry's unifying commitment to the safe management of chemicals throughout their life cycle, while promoting their role in improving quality of life and contributing to sustainable development.

As a signatory to the Responsible Care Global Charter my company will actively strengthen the Responsible Care initiative worldwide and is committed to:

1. **A Corporate Leadership Culture** that proactively supports safe chemicals management through the global Responsible Care initiative
2. **Safeguarding People and the Environment** by continuously improving our environmental, health and safety performance; the security of our facilities, processes and technologies; and by driving continuous improvement in chemical product safety and stewardship throughout the supply chain
3. **Strengthening Chemicals Management Systems** by participating in the development and implementation of lifecycle-oriented, sound-science and risk-based chemical safety legislation and best practices
4. **Influencing Business Partners** to promote the safe management of chemicals within their own operations
5. **Engaging Stakeholders**, understanding and responding to their concerns and expectations for safer operations and products and communicating openly on our performance and products
6. **Contributing to Sustainability** through improved performance, expanded economic opportunities and the development of innovative technologies and other solutions to societal challenges

INTEROR SAS
Company

CEO Signature

16th December 2020
Date

Responsible Care

Approved by the ICCA Board of Directors, May 28, 2014

Copyright © ICCA

Only the English language version is the official document

Auto-diagnostic Responsible Care® 2022

Total score		
*Average : **2.62***	65.7 %	*Number of reporting sites : **1***

Partial scores per chapter	
Instaurer une culture d'entreprise	2.96
Protéger les populations et l'environnement	3
Renforcer les systèmes de gestion des produits chimiques	2.95
Agir auprès des partenaires commerciaux	2.66
Impliquer les parties prenantes	1.83
Contribuer au développement durable	2.02
Score minimum : 1	*Score maximum : 4*

BENCHMARKING (CHAPTERS)

Assessments: Self Assessment 2022 M
Comparison against: Aggr. of all medium sites(>50 & <250 p.)
Country: France

Scores of the chapters

My score : 2.62	65.7 %	Number of reporting sites : 1
Benchmark : 2.57	64.45 %	Number of reporting sites : 23

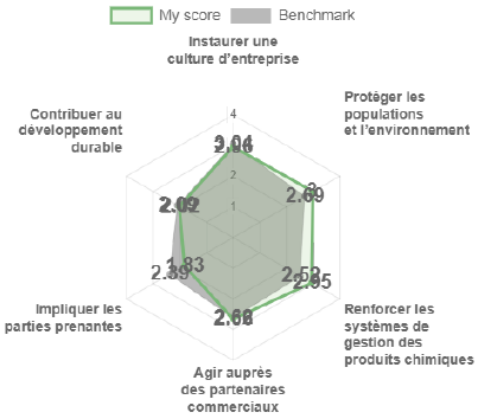

Niveau 1 : Engagement Responsible care

Niveau 2 : Initier et planifier

Niveau 3 : Amélioration continue

Niveau 4 : Promouvoir et maintenir l'Excellence

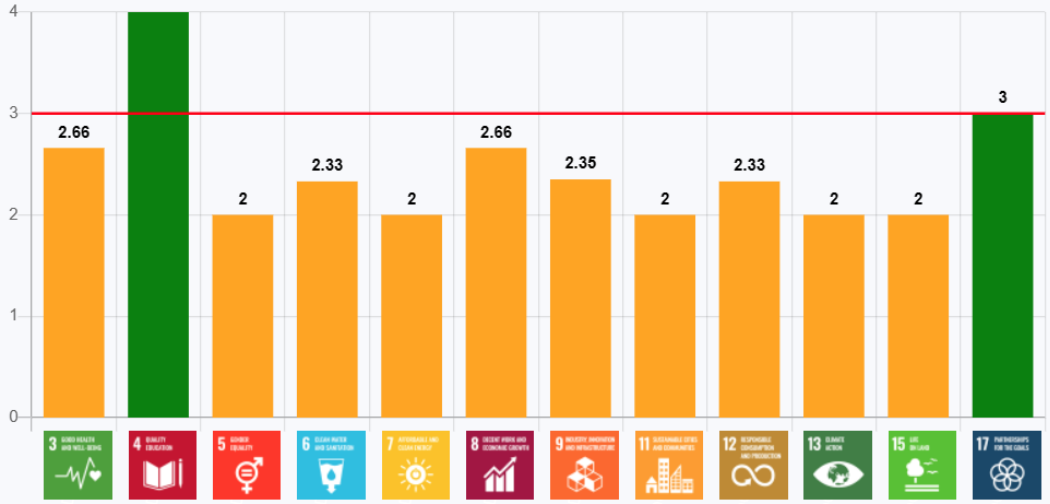

Développement durable

L'urgence climatique, les défis de la transition énergétique et les enjeux sociaux actuels transforment rapidement et durablement notre société. En tant qu'acteur important de l'industrie chimique, nous nous engageons, chez INTEROR, à promouvoir une culture et des pratiques d'entreprise responsables en faveur du développement durable.

Notre stratégie RSE se fonde sur 4 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), programme universel pour une transition écologique et solidaire:

Assurer une gestion plus durable de nos ressources, investir dans des équipements moins énergivores et développer des solutions innovantes afin de réduire nos consommations d'eau et d'énergie et limiter notre empreinte carbone.

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour garantir la sécurité, la santé et le bien-être de tous les employés.

Promouvoir l'insertion des jeunes pour assurer la pérennité de notre activité.

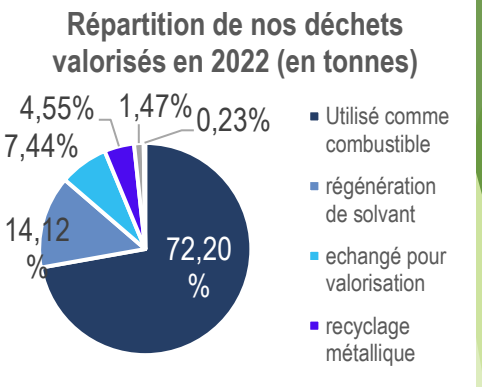

Ressources	2021	2022
Gaz (MWh)	19 884	18 031
Electricité (MWh)	7 296	7 302
Gazole (L)	22 840	19 059
Eau prélevée (m^3)	125 217	123 683
Déchets	**2021**	**2022**
Déchets dangereux (t)	3 334	3195
Déchets non dangereux (t)	277	164
Déchets envoyés en destruction (Code D*) (%)	41%	48%
Déchets envoyés pour valorisation (Code R*) (%)	59%	52%

Bilan Gaz à Effet de Serre

Une première évaluation des émissions de Gaz à effet de serre (GES) a été réalisée fin 2022 grâce au programme Diag Decarbon'Action de la BPI et en collaboration avec la société EFYB. Cet inventaire de GES concerne la période entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 (année de référence) pour l'ensemble d'INTEROR (approche « contrôle »), c'est-à-dire le siège social et le site de production, tous deux basés à Calais. Les scopes 1, 2 et 3 ont été abordés selon la méthode reconnue Bilan Carbone® de l'ADEME et de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC). Les émissions des gaz CO_2, CH_4, N_2O et halocarbures sont comptabilisées et rapportées en tonne équivalent de dioxyde de carbone (tCO2e) par postes d'émissions. Les facteurs d'émissions utilisés proviennent majoritairement de la Base Carbone et de la base EcoInvent 3.9. Actuellement, les poste *Utilisation* et *Fin de vie* ne sont pas intégrés au scope 3 de part par un manque de données concernant le devenir de nos produits.

Au vu de ces résultats, nous travaillons actuellement sur un plan d'actions et nos leviers visant à réduire nos émissions de GES et ainsi diminuer notre impact environnemental.

tCO2e	BEGES	GHG Protocol
Scope 1 – émissions directes	3493	3493
Scope 2 – émissions indirectes liées à l'énergie	278	278
Scope 3 – autres émissions indirectes	16 312	15 982

20 083 tCO2e émis sur 2021 (incertitude de 9%)

25 kgCO2e/kg produit

584 kgCO2e/k€ du CA

Avec données du BEGES

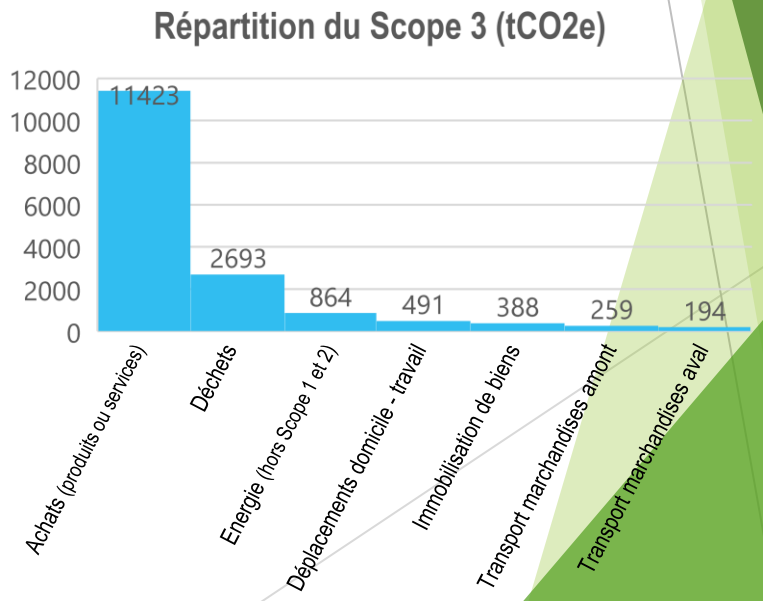

INDICATEURS

Date de publication: 25/04/2023

TABLEAU DE BORD

Résultats mensuels des indicateurs clés de performance (KPIs) dans le domaine de la sécurité, la qualité, le planning et l'environnement.

Indicateur	Définition
Nb AT avec arrêt	Seul les AT avec arrêt de travail du personnel INTEROR sont pris en compte
Nb jour sans AT déclarés	Nombre de jour sans déclaration d'accident de travail. Sont pris en compte tous les employés d'INTEROR, y compris les intérimaires, et les AT avec ou sans arrêt de travail.
Nb réclamations	Nombre de réclamations qualité imputables à INTEROR.
OTIF (%)	Indicateur représentatif du respect des quantités à livrer et des délais fixés par les clients.
Consommation d'eau (m³)	Somme des consommations d'eau mensuelles et annuelles
Nb de jour de dépassement	Nombre de jour où un dépassement des valeurs de référence a été observé à la STEP. Des dépassements en DCO (matière organique), MeS (matières en suspension) et/ou débit indiquent une **pollution.**
Consommation énergie (MWh)	Le résultat du mois et les moyennes annuelles sont indiqués pour les consommations de gaz et d'électricité

	25 pts	20 pts	15 pts	10 pts	5 pts	0 pt
AT AA:	0 ou 1	2	3	4	5	≥6
Nb réclamations:	0 ou 1	2	3	4	5	>6
OTIF:	>90,5%	89,51%	88,51%	87,51%	86,01%	≤86 %
Eau (m³):	<123 379	124641	125905	127169	128433	>128434

DIAG DÉCARBON'ACTION INTEROR Fine Chemicals & Intermediates ABC RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME bpifrance

PROJETS

Les équipes d'INTEROR ont été récompensés lors de la cérémonie des trophées de l'Industrie 2022 dans la catégorie « innovation », organisée par la Société Industrielle Nord de France (SINF).

Extension du laboratoire et des bureaux

PROJETS ENERGIE

Chaudière vapeur :

Mise en place d'un bruleur micro-modulant avec régulation d'oxygène et variateur de vitesse suivant fiche IND-UT-105 et IND-UT-102.

La technologie utilisée permet d'obtenir un processus de combustion optimal.

- D'après la fiche IND-UT-105, le nouveau bruleur micro-modulant permet les économies suivantes pour un fonctionnement continu : 2300 kWh cumac par kW, soit pour un bruleur de 4500 kW, 10350 MWh cumac pour une durée de vie de 15 ans.
- D'après la fiche IND-UT-102, le nouveau moteur de ventilateur associé au bruleur micro-modulant permet les économies suivantes pour un fonctionnement continu : 12200 kWh cumac par kW, soit pour un moteur de 14 kW,16,8 MWh cumac pour une durée de vie de 15 ans.

Le kWh cumac représente les économies d'énergie réalisées cumulées et actualisées sur la durée de vie de l'installation. L'économie est donc évaluée à 700 MW/an.

Panneaux photovoltaiques:

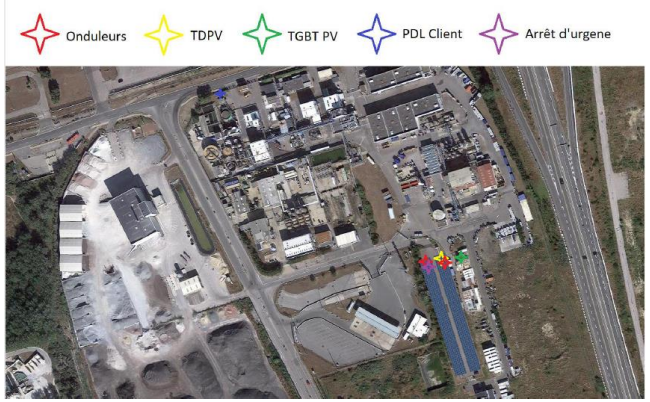

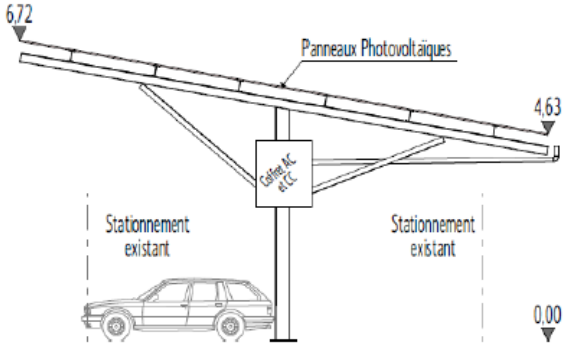

Soit 10% de notre consommation de 2022

Centrale en ombrières en autoconsommation		
Puissance	**472,32**	kWc
Productible	**981**	kWh/kWc
Production électrique totale initiale	**463**	MWh/an

Soit 6% de notre consommation de 2022

PROJET STOCKAGE

Bâtiment emballages neufs :

Nouveau bâtiment utilisé pour le stockage de matières combustibles non dangereuses tels que les fûts plastiques ou cartons neufs, les GRV neufs, des palettes en bois, des emballages plastiques.

Les raisons ayant motivés ce projet sont :

- Le besoin d'un emplacement dédié au stockage des contenants neufs vides dans lesquels seront conditionnés nos produits ;

- Besoin d'éloigner des zones d'effets dominos thermiques, les matières combustibles non dangereuses susceptible de fondre et d'alimenter un feu de nappe suite au nouvelles prescriptions règlementaires post incendie de Rouen ;

- Le besoin de satisfaire à certaines préconisations de nos clients.

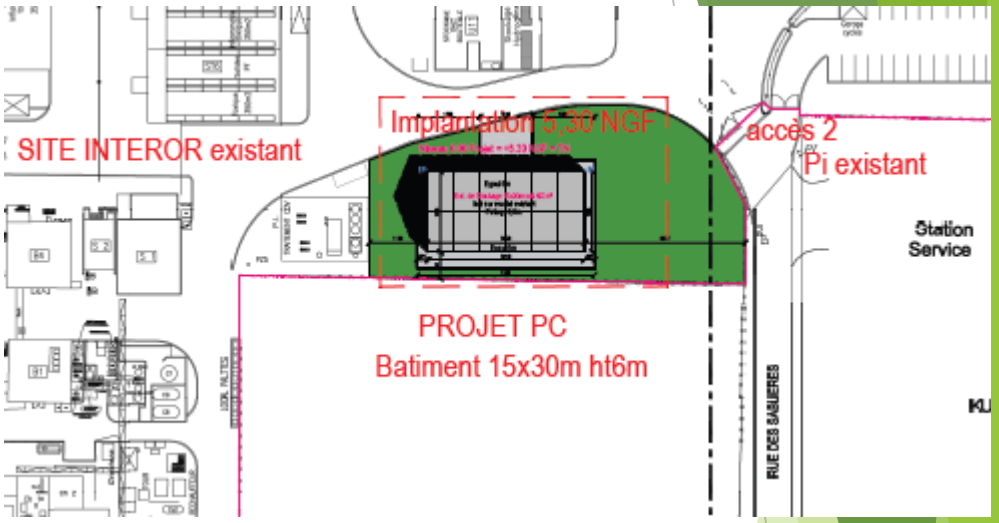

PROJET SECHAGE

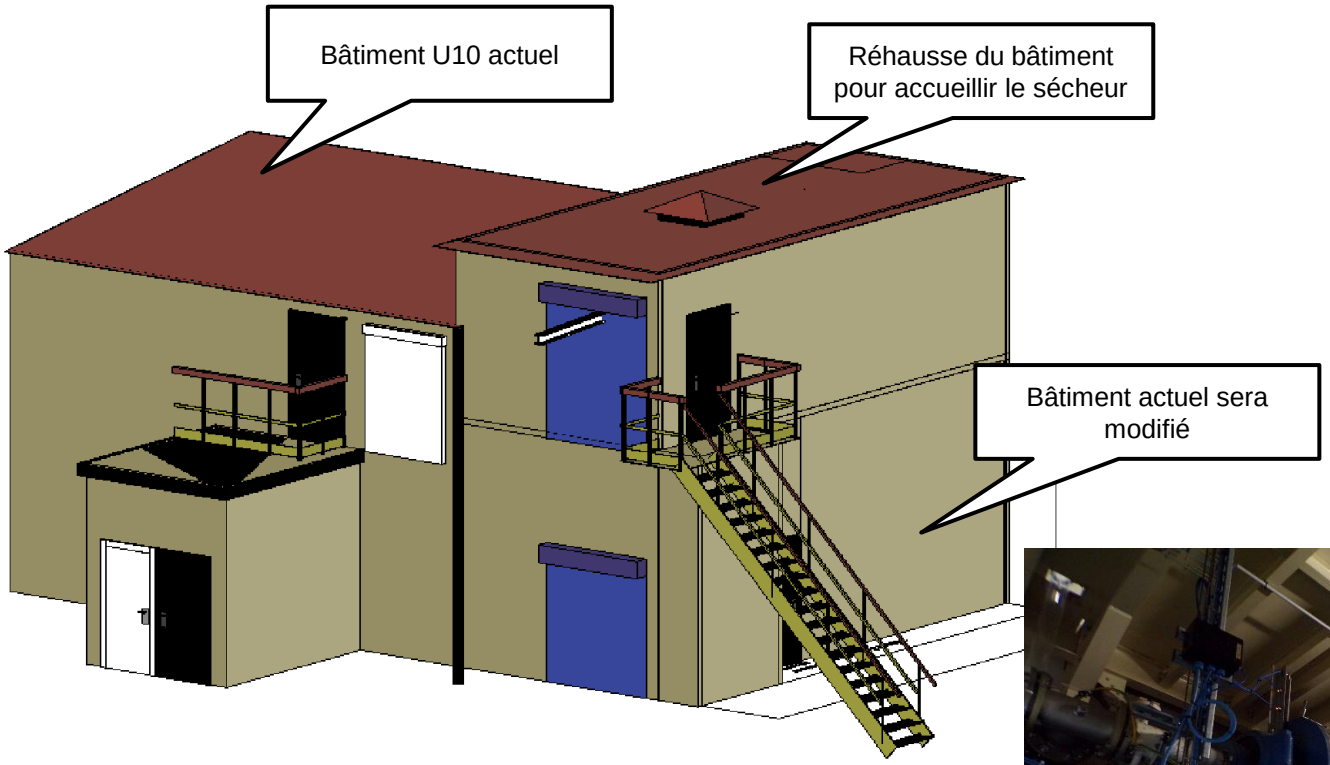

La majorité des procédés de fabrication fait intervenir une réaction chimique entre une matière première et un réactif en milieu solvant. Si le produit souhaité est un liquide, il est purifié par distillation. Dans le cas d'un solide, un isolement par précipitation ou décantation, une cristallisation, une filtration puis un séchage sont nécessaires.

Afin d'accompagner nos clients dans leur demande croissante de produits solides, ce projet consiste à la mise en place d'un sécheur supplémentaire dans un local existant.

PROJET NOUVEAU BATIMENT

Atelier DUNOPALE

Production de 150 T
Emploi de 30 personnes en production

Localisé au Sud-est du site, le nouvel atelier « DUNOPALE » accueillera 6 nouveaux réacteurs. Le projet prévoit l'installation de nouvelles utilités pour subvenir aux besoins du nouvel atelier : une chaudière à huile, un compresseur d'air, un local pomperie, deux tours aéroréfrigérantes, un groupe froid.

Vingt-cinq scénarios d'accidents ont été identifiés et sélectionnés pour faire l'objet d'une analyse détaillée à l'issue de l'Evaluation Préliminaire des Risques. Ainsi, pour l'ensemble des scénarios étudiés, l'évaluation des effets thermiques et de surpression conduisent à des distances d'effet qui ne dépassent pas les limites de propriété.
Pas de modification du PPRT